

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

Considérant l'arrêté ministériel du gouvernement du Québec, du 4 juillet  
Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la santé et des services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance du 08 février soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie téléphonique;

Sous la présidence de Marc-Antoine Pelletier à titre de Maire par voie téléphonique, Nathalie Lyrette, comme secrétaire par voie téléphonique ainsi que Martine Lampron, directrice générale adjointe, aussi par voie téléphonique.

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

RÉSOLUTION  
11-02-21

En conséquence, il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION  
12-02-21

**OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 08 FÉVRIER 2021**

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu que la séance du 08 février soit ouverte.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION  
13-02-21

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION  
14-02-21

**ADOPTION DES MINUTES DU 11 JANVIER 2021**

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

Rémunération des employés		3 760,03 \$
Rémunération des élus/Maire	496,23 \$	496,23 \$
Conseillers	166,12 \$	<u>996,72 \$</u>
		5 252,98 \$
Dépenses fournisseurs		77 655.64 \$
Total des dépenses de février		82 908.62 \$
Revenus de janvier		
Taxes municipales		<u>1 196.36 \$</u>
TOTAL		1 196.36 \$

**ADOPTION DES PAYABLES DE FÉVRIER**

RÉSOLUTION  
15-02-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'adopter les payables de février au montant de **5 252.98 \$** pour les salaires des élus et employés, **77 655.64 \$** pour les fournisseurs et **1 196.36 \$** pour les revenus de janvier tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

**Correspondance**

**4.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2020**

Madame Manon Labrecque, comptable agréé nous présente par voie téléphonique les états financiers de la municipalité pour l'année 2020.

**4.1 RÉSOLUTION POUR LES TAUX DES SALAIRES 2021**

RÉSOLUTION  
16-02-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu que le conseil municipal accepte les taux horaires de chaque employé pour 2021.

ADOPTÉE

**4.2 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIÈRES/RÉSOLUTION**

L'article 358 de la loi sur les élections et référendums dans les municipalités stipule que tout membre du conseil municipal d'une municipalité doit annuellement, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, déposer devant celui-ci une déclaration écrite mise à jour mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a sur le territoire de la municipalité. Le dépôt a ainsi été fait en cette séance.

**4.3 RENOUVELLEMENT ANNUEL ADMQ/RÉSOLUTION**

La secrétaire informe le conseil que le renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ pour 2021 est au montant de 495.00 \$ avant taxes.

RÉSOLUTION  
17-02-21

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu de renouveler l'adhésion au montant de 495.00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**4.4 RENOUVELLEMENT ANNUEL UMQ/RÉSOLUTION**

RÉSOLUTION  
18-02-21

La secrétaire informe le conseil que le renouvellement de l'adhésion à l'UMQ pour 2021 est au montant de 74.00 \$ avant taxes.

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu de renouveler l'adhésion au montant de 74.00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

**4.5 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) – VOLET ENTRETIEN DU RÉSEAU LOCAL (ERL)**

RÉSOLUTION  
19-02-21

**ATTENDU QUE** le ministère des transports a versé une compensation de 182 407\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2020;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la municipalité de Rochebaucourt informe le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale;

ADOPTÉE

**4.6 DISCUSSION SUR L'ENTENTE DE DÉNEIGEMENT/RÉPONSE DE LAVOCAT**

La secrétaire informe le conseil que suite à la réponse de l'avocat concernant l'entente de déneigement avec La Morandière et la problématique pour le pont du Rang 10, une rencontre entre les deux municipalités devra être organisée vers le début mars pour discuter et prendre une nouvelle entente pour le déneigement.

**4.7 ACHAT PELLE À NEIGE POUR LE DODGE**

RÉSOLUTION  
20-02-21

La secrétaire informe le conseil qu'elle a reçu deux soumissions pour l'achat de la pelle pour le Dodge : soumissions d'Atelier Dufour de 11 770.59 \$ pour le Super V-3 et 13 147.06 \$ pour l'extensible. Du côté du Garage Lacroix les prix sont de 14 780.00 \$ pour l'extensible et 14 850.00 \$ pour la pelle en V. (les prix sont avant taxes).

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin- appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu de faire l'achat de la pelle extensible au montant de 13 147.06 \$ (avant taxes) de chez Atelier Alain Dufour.

ADOPTÉE

**4.8 PAUSE**

Il n'y a pas eu de pause.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT**

**4.9            INFORMATIONS CONSEILLERS**

La conseillère Louise Morin s'informe de l'ouverture des rangs suite aux vents de cette fin de semaine.

**4.10           INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire n'a pas d'informations.

**4.11           VARIA**

**COMMANDITE TÉLÉTHON/RÉSOLUTION**

RÉSOLUTION  
21-02-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu de donner un montant de 200.00 \$ au téléthon de la ressource.

ADOPTÉE

**RECENSEMENT 2021/RÉSOLUTION**

RÉSOLUTION  
22-02-21

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que le Conseil de la municipalité de Rochebaucourt appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca). Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

ADOPTÉE

**ARPE/POSSIBILITÉ D'ADHÉSION POUR RECYCLAGE PRODUITS ÉLECTRONIQUES**

RÉSOLUTION  
23-02-21

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Valérie Roberge et unanimement résolu d'accepter d'avoir au garage municipal une boîte de carton (4'x4') qui sert de boîte de recyclage pour tous les appareils électroniques. La boîte sera récupérée et remplacée quand elle sera pleine.

ADOPTÉE

**ACTION RÉUSSITE POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE/RÉSOLUTION**

RÉSOLUTION  
24-02-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu, de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité

ADOPTÉE

**OBVAJ/DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE**

La demande de participation financière a été présentée au conseil et a été rejetée.

**4.12           PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a pas de questions.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

---

Marc-Antoine Pelletier, maire

---

Nathalie Lyrette, sec, très